

LE CLOCHER

BULLETIN PAROISSIAL
DE CAUDAN



*"Vacances,
j'oublie tout ?..."*

Vacances

Juillet est à nos portes.
Les vacances sont à portée de main.
Un peu comme une fleur en bouton.
Tout est à venir. Tout est à commencer.

Que c'est beau, Seigneur, les commencements,
quand on a faim,
et quand on sait que cette faim-là sera apaisée.
Faim de se retrouver, de retrouver les autres,
en d'autres lieux, d'autres temps, d'autres saisons.

Demain, dans un mois, dans deux mois,
je partirai comme beaucoup
pour prendre le temps de faire autre chose.

Peut-être que je ne partirai pas,
mais je serai là comme en accueil,
comme en attente de ceux qui vont venir,
de celles et de ceux qui pourraient venir...

Donne-moi, Seigneur, de vivre ce temps,
ce temps des commencements,
commencements de retrouvailles,
où j'apprendrai à n'épuiser ni le temps, ni l'autre.

Apprend-moi, Seigneur,
à bien vivre ces commencements,
à les mener à terme pour qu'en fin du temps,
je puisse encore avoir faim d'autres commencements.

Robert Riber



UNE BONNE RENTREE SE PREPARE AVANT LA SORTIE

Bientôt les vacances d'été !

La « Rentrée » semble bien loin de nous ! Cependant, afin de vivre un mois de septembre serein, il n'est pas trop tôt pour baliser quelques pistes !

Après la coupure de l'été, il faudra remettre la « machine en marche ... » Il semble important que les mouvements et services y pensent dès maintenant... Une manière de faire qui permettra d'aborder la nouvelle année avec calme et bonne humeur !

C'est la période des « bilans avant la Rentrée ! » Chaque équipe (mouvement et service) est invitée à faire le point sur les réussites et les manques de l'année écoulée ! Passer en revue les rencontres pour dégager quelques lignes forces pour l'année à venir... pour s'interroger sur les « nouveaux » à inviter et à associer, pour prévoir les réunions de formation ou rencontres proposées par le Doyenné et le Diocèse...

Tout va si vite en Septembre ! C'est dès maintenant qu'il faut fixer la première rencontre d'équipe de la Rentrée, et la faire connaître, par exemple par le Bulletin « Le Clocher » (qui ne peut communiquer que les informations que vous lui donnez !) ... Mais le bouche à oreille et tous les moyens de communication sont bons !!!

Je serai en vacances du 29 Juin au 27 Juillet ! C'est le Père Désiré le Picot qui assurera le « service minimum » pendant mon absence :

Messes des Samedi et dimanche, et éventuellement les « obsèques ! »

Je le remercie d'avoir accepté de « reprendre du service » pour me permettre de prendre un temps de vacances, nécessaire pour les prêtres comme pour chacun, afin que notre rentrée commune s'envisage avec une sérénité et une énergie renouvelées

Bon été à tous

Jo P.



Vous pouvez déjà noter que la MESSE DE LA RENTREE PAROISSIALE est fixée au
19 SEPTEMBRE 2004

LA DIFFÉRENCE

ou

Rubrique de l'Actualité

S'il le fait, il risque la destitution de son mandat.

S'il le fait, au plus risque t-il une amende de 4,5 €.

Au centre de cette contestation nous aurons pour beaucoup reconnu Monsieur le maire de Bègles. Le "il", c'est lui. Quant au fait, c'est du mariage homosexuel dont il est question.

Le fera t-il, ne le fera t-il pas ? Se soumettra t-il aux injonctions des uns ; le soutien des autres le confortera t-il ? Aujourd'hui nous le savons, il l'a fait. Mais comme le voulait son principal initiateur, les choses ont-elles avancé pour autant ? Rien n'est moins évident.

On voit plutôt poindre une bagarre juridique où chacun cherche à tirer la couverture à soi, affûter ses arguments et prendre ses marques. On en appelle à l'opinion des autres et on entend qu'ils prennent parti : pour ou contre.

Voulez vous passer pour ringard, soyez contre.

Voulez vous avoir votre nom en bonne place dans le journal, soyez pour.

Voulez vous suggérer que ce débat en appelle d'autres, vous n'êtes plus qu'un vilain penseur.

Le ton est plus à la diatribe qu'à l'écoute et à la réflexion. Les arguments pour défendre ce mariage ne vont-ils pas de soi ? A voir !

« Puisqu'ils s'aiment », dit-on ! Ces sentiments ne sont pas à mettre en doute, mais ils ne sont pas tout. Chacun se doit de les comprendre. Même si le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas, sentiments sans raison souffrent vite de déraison. Sous ce prétexte tous les débordements sont permis. Pourquoi pas le mariage à trois : « puisqu'ils s'aiment ! »

« Oui mais la loi ne parle pas de mariage à trois, mais de deux personnes », et d'ajouter : « deux personnes sans précision de sexe ». Et de traduire : « il n'a jamais été question de deux personnes de sexe différent. » C'est-à-dire que des siècles de pratiques ne veulent rien dire et se retrouvent sans signification aucune. Adieu les cérémonies commémoratives, elles ne sont que vues de l'esprit. Place aux impulsions du moment. Fi donc de la coutume. Fi de la jurisprudence. Balayé l'hommage à la vie et celui qui la crée, celui qui la crée étant pourtant aussi l'auteur de la loi.

Autre argument encore : « Pourquoi n'auraient-ils pas les mêmes droits que les autres ? » Très justement pourquoi pas les mêmes droits mais dans un cadre différent. Si on propose une alternative à la vie de couple, qu'elle demeure bien une alternative et non pas une fusion de l'un et de l'autre, une destruction de la différence. Ce serait en outre manquer de respect pour cette différence et des uns et des autres, que de devoir devenir l'autre pour être soi-même. Comment s'opérerait notre rencontre ? Je pense que l'autre, vivant sa différence, vaut mieux que cela et mérite qu'on le reconnaisse dans ce qui lui est propre.

Le mariage qui s'est défini dans le texte et dans la pratique comme une institution précise ne peut aujourd'hui intégrer une forme d'union excluant la procréation. Nous sommes face à deux modes de vie qui se déclinent de manières différentes et expriment des valeurs différentes. Cela mérite sans doute réflexion et une authentique rencontre de tous ceux qui se veulent concernés par un sujet d'une telle importance.

Monseigneur Jean Pierre Ricard disant son désaccord sur le mariage homosexuel n'a pas un mot pour dévaloriser cette union, mais il a le mérite de rappeler la question de fond, et de reconnaître que la différence ne dit pas exclusion de l'autre :

« ... notre société peut-elle reconnaître l'union de deux personnes homosexuelles (et éventuellement d'autres formes d'union) comme un " mariage " ? »

Certains militent pour cette reconnaissance.

... La loi civile ne doit-elle pas tenir compte de l'évolution des mœurs, l'entériner et parfois l'anticiper dans l'opinion publique ?

Je dois dire mon désaccord avec cette façon de voir. Même s'il y aura toujours une distance entre l'expression des valeurs d'une société et ce qu'en codifie la loi civile, celle-ci doit renvoyer à la symbolique, à la culture et à la vision de l'homme dont cette société est porteuse. Or, sur ce point, notre société ne saurait mettre sur le même plan l'union d'un homme et d'une femme, ouverte sur la naissance de nouveaux êtres, avec celle de deux semblables, qui ne l'est pas. En effet si notre société donne tant d'importance au mariage d'un homme et d'une femme, ce n'est pas tout simplement pour prendre acte de la constitution d'un couple (dans ce cas pourquoi la refuser socialement aux personnes homosexuelles ?) mais c'est parce que le mariage assure également le renouvellement des générations, la lisibilité de la filiation et de la parenté et apporte de la sécurité aussi bien aux adultes qu'aux enfants issus de leur union, ce qui n'est pas le cas d'une union entre personnes du même sexe.

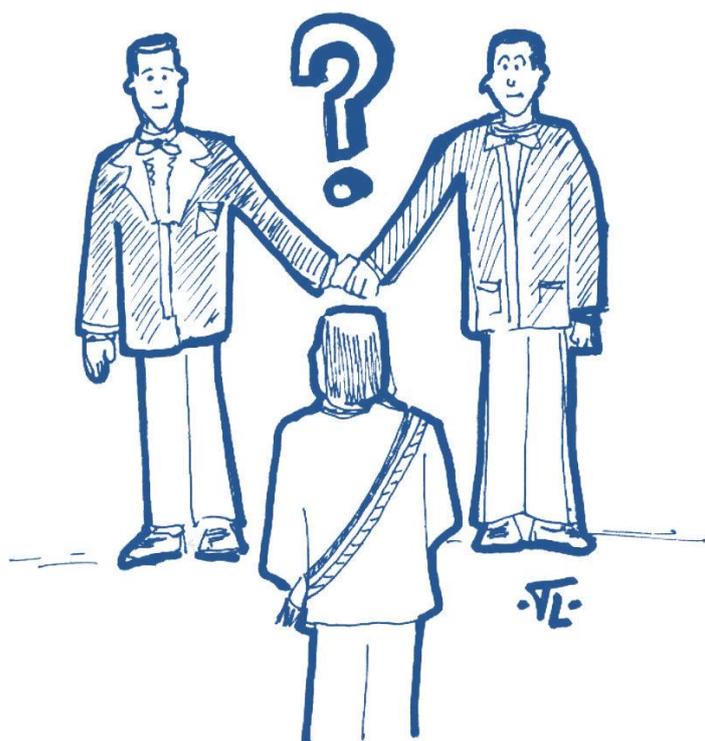
... Or, il faut le dire : un enfant qui est né de l'union d'un homme et d'une femme a besoin d'un père et d'une mère.

... Dire ceci, est-ce faire preuve de discrimination vis-à-vis de personnes ? ... il n'y a rien de discriminatoire à rappeler que ce sont des hommes et des femmes qui se marient, qui conçoivent, éduquent et adoptent des enfants. »

Il n'y a rien de discriminatoire que les liens des uns ne puissent se définir de la même manière que les liens des autres, et que d'une autre manière ils soient signifiés.

Il faut revenir au vrai débat. Personne ne peut se déclarer pionnier, ainsi que le déclarent certains, écartant le propos des autres pour ne retenir que le leur.

Personne ne peut s'autoriser, seul, à traduire la loi, se l'accaparer et l'utiliser à ses fins personnelles.



A l'homme guéri Jésus dit : « Va te montrer aux prêtres. »

L'attention portée à chacun ne nous soustrait pas aux obligations légales. Mieux, elle nous aide à orienter notre réflexion.

Mon frère homosexuel vaut beaucoup mieux qu'une réduction à l'état de copie conforme qu'on voudrait lui accorder, comme si ses droits et ses devoirs dépendaient uniquement des nôtres. En les défendant ainsi on tuerait leur originalité.

Me reconnaître dans l'autre, c'est aussi le reconnaître différent.

Qu'apprendrais-je de toi si ton chemin ne peut être que le mien ?

La vie, la tienne et la mienne, dans leurs différents aspects, dont personne n'est écarté s'il ne s'en écarte lui-même, c'est sacré.

Pierre LOOTEN

BILLETTS D'ÉVANGILE

4 Juillet 2004

14^{ème} dimanche ordinaire

Luc 10 (1 - 20)

Tous envoyés, messagers de paix

La mission de l'annonce de l'Évangile ne concerne pas seulement les Apôtres. Luc le sait bien. Il y a consacré sa vie. Il est le seul à raconter l'envoi des 72 disciples. Le livre de la Genèse énumérait 72 nations. Luc veut donc parler d'une mission qui doit atteindre toute la terre. C'est une mission de paix.

Le temps des vacances, source de rencontres nouvelles, est une occasion favorable pour se vouloir sans cesse constructeur de paix et dispensateur de joie.

SHALOM, la paix, n'est pas seulement la fin des guerres, mais davantage une relation d'amitié et de confiance.

ENVOYÉS ! C'est-à-dire appelés à témoigner de notre foi dans la vie qui est la nôtre. Ce n'est pas le plus simple.

11 Juillet 2004

15^{ème} dimanche ordinaire

Luc 10 (25 - 37)

De qui suis-je le prochain ?

Qui est mon prochain ? C'est l'éternelle question.

Il faut certes avoir le cœur aux dimensions du monde. Mais, ne cherchons pas toujours au loin ce qui est tout proche. Cela n'aurait aucun sens si on oubliait que le prochain c'est d'abord le plus proche : la famille, les voisins, les collègues, les personnes rencontrées.

Un regard, un sourire, un mot aimable ne coûtent pas cher. Ils nous sont souvent plus difficiles qu'un don important.

C'est cela la Charité. Et nous n'avons pas à faire le tri entre le bon et le mauvais prochain.

En ce temps de vacances, c'est le moment d'élargir le cercle de nos relations et de découvrir, comme notre prochain, celui que nous croisons sur notre route.

C'est à nous de nous rendre proche de lui.

Aimer et aider concrètement son prochain, sans rejeter, sans juger : qui ne bute pas contre la difficulté de cette entreprise ?

18 Juillet 2004

16^{ème} dimanche ordinaire

Luc 10 (38 - 42)

Richesse de l'hospitalité

La rencontre humaine est toujours riche de bienfaits inespérés, jusqu'à la découverte du Christ derrière de simples visages d'hommes.

Jésus aimait s'inviter chez ses amis. Le dimanche, c'est lui qui nous invite à sa table pour écouter sa parole, partager avec lui nos joies et notre espérance. En ce temps de vacances où nous avons si souvent l'occasion d'accueillir et d'être accueillis, les textes de ce dimanche font ressortir la noblesse de tous les gestes d'hospitalité. En prenant place à notre table, l'"étranger" devient le signe du Seigneur qui frappe à notre porte.

Au temps de Jésus, les femmes étaient servantes. Jésus fait sauter les verrous, les barrières. Dans la communauté chrétienne, tous sont à égalité, et sont appelés tout autant à servir qu'à écouter la parole de Dieu.

Que nous ressemblions à Marthe ou à Marie, rappelons-nous le commandement de l'amour : Aimer Dieu et son prochain.

25 Juillet 2004

17^{ème} dimanche ordinaire

Luc 11 (1 - 13)

Un Dieu partenaire

Les lectures de ce dimanche nous invitent à modifier l'image que nous nous faisons de Dieu. Il est le Père révélé dans le Christ, qui se plie à nos démarches et ne dort jamais pour y répondre. Il est ce Père qui veut nous construire à sa ressemblance.

En nous faisant prier "Notre Père", il ouvre nos cœurs à l'humanité entière, il nous rend solidaires des hommes, ses fils ; il fait de nous ses partenaires à part égale.

Dire "Notre Père" nous introduit dans une relation filiale, nous engage à un partenariat, à un ajustement d'amour où chacun est invité à aimer Dieu de toute son âme.

Et si je ne sais pas prier, je sais au moins dire à Jésus : "Seigneur, apprends-moi à prier".

Je peux parler ou rester en silence, car Jésus prie avec moi. Il est ma prière au Père.

C'est lui dire : "je sais que tu es mon Père, et je sais que tu m'aimes".

J. Le Gouyer

LES SPIRITAINS

Préambule :

Les "Spiritains", c'est ainsi que l'on appelle les Pères du Saint Esprit, sont des religieux missionnaires bien connus dans le Morbihan par le rayonnement de l'Abbaye Notre Dame de Langonnet. Mon frère, le Père Georges Ozouf maintenant en retraite et retiré au Canada, appartient à cette congrégation. De 1943 à 1947 il y a fait son petit séminaire. Emile Guilloux ancien organiste de Caudan et son frère, le Père Guilloux également décédé, étaient en même temps que lui élèves de cet établissement. Emile s'est orienté vers la carrière d'instituteur et a enseigné à l'école Sainte Anne de Caudan dans les années 1953 - 1954, c'est là qu'il a connu son épouse qui habite toujours notre Commune.

Pour vous parler des "Spiritains" j'ai rencontré le Père Joël Lavens de Langonnet qui est délégué à la coopération missionnaire avec l'Eglise de Vannes.

Marc OZOUF

La Congrégation du Saint Esprit a deux fondateurs :



Claude Poullard des Places, attentif à son temps il fonde en 1703 le séminaire du Saint Esprit pour les étudiants les plus pauvres ;

François Liberman qui fonde en 1841 la Société du Sacré Cœur de Marie pour l'évangélisation des Noirs. Elle fusionne en 1848 avec la congrégation du Saint Esprit. François Liberman a rédigé une règle de vie qui dit (art. 14) : "Les Spiritains seront les avocats, les soutiens et les défenseurs des faibles et des petits".



Les Spiritains sont des "Religieux", il y a les Pères qui sont prêtres et les Frères qui s'occupent surtout des tâches matérielles. L'Ordre des religieuses Spiritaines a été fondé beaucoup plus tard, en 1920, par le Supérieur de l'époque, Monseigneur Le Roy. Depuis 1948 la Maison Mère est installée à Paris dans le 5^{ème} arrondissement près du Panthéon. Aujourd'hui la Congrégation c'est plus de **3000 Spiritains** répartis **dans 55 pays**. Elle comporte 17 provinces plus 6 en cours de fondation dans l'hémisphère Sud. La France est une province administrée par la Maison Mère.

Un peu avant le concile **Monseigneur Lefebvre**, alors supérieur général, crée à Rome, pour faciliter les relations avec le Vatican, une "Maison Généraliste" qui lui permet de regrouper autour de lui des délégués de toutes les Provinces. Malheureusement Mgr Lefebvre n'a pas été d'accord avec les orientations conciliaires et il a fondé la fraternité Saint Pie X. Malgré les discussions, puis les injonctions de la Curie Romaine il a ordonné en 1988 quatre évêques pour assurer la pérennité de son mouvement ce qui a entraîné son excommunication. La "Maison Généraliste" existe toujours, son Supérieur Général est un Alsacien, **le Père Schouver**, son mandat se termine en principe en juin 2004, son remplaçant sera élu par le Chapitre général qui se réunira du 20 juin au 17 juillet au Portugal.

Aujourd'hui la Maison Mère de la rue Lhomond à Paris dans le 5^{ème} arrondissement près du Panthéon, est un ensemble immobilier qui comporte de nombreux bureaux et beaucoup de chambres ainsi qu'une très belle Chapelle. Une trentaine de Pères y résident en permanence mais il y a beaucoup de prêtres ou

frères de passage. Ils viennent en France pour se recycler, pour passer des visites médicales ou pour se soigner...

La Maison Mère coordonne l'action de toutes les communautés Spiritaines de France afin qu'elles réalisent les objectifs de la Congrégation :

- **rendre l'Eglise et la société attentive aux appels du Monde**, par des animations et la publication de revues missionnaires ;
- **accompagner les laïcs** et en particulier des jeunes dans leur approche de Dieu et de leurs frères ;
- **rendre des services aux migrants** et aux **étrangers** ;
- **accompagner des Fraternités** qui veulent suivre la Spiritualité du Père Liberman ;
- **entourer leurs Frères âgés** ;
- **assurer le soutien des missionnaires en activité** ;
- **soutenir l'œuvre des Orphelins d'Auteuil** créé par un Spiritain.

L'Abbaye Notre Dame de Langonnet, bordée par les eaux de l'Ellé, a été fondée en **1136** par des moines Cisterciens disciples de Saint Bernard de Clairvaux qui s'installèrent à 3 Km de toute agglomération, attirés par le calme et la beauté des lieux. Au cours des siècles, à travers guerres et incendies, les murs s'écroulent et resurgissent plusieurs fois. En **1750** l'Abbaye se présente telle qu'on peut la voir aujourd'hui : trois corps de logis en fer à cheval que ferme l'église. Du point de vue architectural il faut signaler un très beau cloître et une magnifique salle capitulaire. En 1789, la Révolution chasse les moines, le mobilier est vendu les bâtiments loués et... disputés entre Bleus et Chouans. En 1806 l'Abbaye devient haras impérial et grenier à foin ! **En 1858** le haras quitte les lieux pour Hennebont. L'abbaye est aussitôt occupée par les Pères du Saint Esprit, des missionnaires voués au Monde Noir, heureux de prendre pied sur cette terre de vocations. Ils y installent alors un collège, une école apostolique (petit séminaire), ainsi que des grands séminaristes, destinés aux Antilles et à la Réunion. Dans le même temps se crée sur une hauteur voisine une maison d'Auteuil, l'orphelinat Saint Michel en Priziac.



Aujourd'hui l'Abbaye est **une maison de retraite** pour les missionnaires et un centre de rayonnement. Vingt Pères et quinze Frères y résident. Elle est dirigée par le Père Victor Blanchet (Supérieur), le Frère François Mouchette (économe) et Joël Lavens chargé des animations. Parmi les 35 résidents, dix sont très dépendants et vivent en permanence à l'infirmerie. Il y a un temps pour tout dit l'Ecriture...même pour le repos ! Ceux que les infirmités n'immobilisent pas aiment à exercer une activité. Du ministère sacerdotal à l'accueil des visiteurs en passant par le jardinage, l'horticulture, la maçonnerie, les services domestiques, tous les talents trouvent à s'employer. C'est un peu ce que faisaient les Moines en 1136 !

Aujourd'hui l'Abbaye est **une maison de retraite** pour les missionnaires et un centre de rayonnement. Vingt Pères et quinze Frères y résident. Elle est dirigée par le Père Victor Blanchet (Supérieur), le Frère François Mouchette (économe) et Joël Lavens chargé des animations. Parmi les 35 résidents, dix sont très dépendants et vivent en permanence à l'infirmerie. Il y a un temps pour tout dit l'Ecriture...même pour le repos ! Ceux que les infirmités n'immobilisent pas aiment à exercer une activité. Du ministère sacerdotal à l'accueil des visiteurs en passant par le jardinage, l'horticulture, la maçonnerie, les services domestiques, tous les talents trouvent à s'employer. C'est un peu ce que faisaient les Moines en 1136 !

L'animation missionnaire a pour but de rappeler à ceux qu'elle rencontre, adultes ou jeunes qui l'invitent ou qui viennent sur place, que la Mission a toujours besoin de monde. Dans un cadre idéal elle met à la disposition ses moyens d'hébergement, pour une session, une retraite, un week-end de réflexion ou un camp scout... On peut également y aller pour visiter le superbe **musée des ARTS AFRICAINS**.

Histoire de notre Paroisse

Nous avons quitté Francis en l'été 2003 alors qu'il était retiré à la Paroisse N.D. du Pont à Lanester et *"c'est alors l'accident de santé et les réparations heureuses grâce à un système de santé et des acteurs compétents"*.

Il poursuit : *"En septembre 2003 je suis nommé à l'aumônerie de Kergoff et chargé du culte à Anne de Bretagne."*

Me voilà, à 73 ans, entré dans une nouvelle phase de ma vie, faite de fragilité certes, mais aussi de confiance en l'avenir : ce qui me permettra, je l'espère, de me faire proche des résidents de la maison de retraite pour leur apporter une aide religieuse fraternelle qui, je pense, en rajoutera à leur confort moral.

Mon action s'inscrira dans une institution publique dont il faut respecter le caractère propre ; responsables et différents acteurs et actrices de l'établissement peuvent compter sur ma discrétion et ma solidarité.

Un temps nouveau pour l'aumônerie ! Ça va de soi dans un contexte social peut-être plus ouvert à la dimension spirituelle de l'existence ; l'essentiel étant le respect de la dignité de toute personne humaine : "ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous l'aurez fait...". Religion, justice, à chacun de voir ! Une certitude :

"Aimer c'est vivre pour toujours". Ainsi se termine son récit.

Notons que Francis, contrairement à ses prédécesseurs, n'habite pas le bâtiment principal, mais dans un des trois pavillons rénovés qui formaient l'ancienne ferme, légèrement retirés, face à l'I.M.E. Kergadaud.

Nous sommes ce moi-ci à la fin de notre évocation de la vie de l'aumônerie et de la maison de retraite de Kergoff elle-même. Pour ce faire nous avons eu recours aux archives municipales et surtout à la mémoire vivante des

personnes plus ou moins impliquées dans la vie de cette communauté :

- **Sœur Bernadette**, ancienne religieuse ayant exercé à Caudan, actuellement à Questembert ; grâce à elle nous avons obtenu des documents de la maison mère des filles du St Esprit.
- **Madame N. Le Dévéhat** qui fit toute sa carrière comme employée et qui nous a fait part d'évènements vécus avec précision, exactitude avec parfois une bonne dose d'humour !
- **Monsieur Eugène Paillard** qui, à une certaine époque, faisait partie, en tant que conseiller municipal, du Conseil d'administration de l'établissement.
- **Monsieur Joseph Le Ravallec**, toujours passionné par l'histoire de sa commune.
- **L'abbé Louis Le Corvec** qui, en tant que recteur de la paroisse, avait des liens étroits avec les aumôniers.
- L'actuelle directrice, **Madame Guégan** qui nous a donné connaissance des documents en sa possession.

Nous les remercions tous vivement.

Il existe encore une autre aumônerie sur notre paroisse, c'est celle de l'hôpital Charcot ; nous nous proposons d'en évoquer l'histoire à la rentrée prochaine. Qui parle de Charcot pense également à la chapelle du Trescoet, intimement liée ; elle aussi a un passé riche en souvenirs. Et sur Caudan, il existait autrefois d'autres chapelles, quelques villages portent des noms de saints, nous essaierons de trouver leur origine...

Bonnes vacances.

Jacques PENCREAC'H





« ME ZOU ANNA, MAM MARIE »
« JE SUIS ANNE, MERE DE MARIE »
« Dieu veut que je sois honorée ici »

Voilà comment s'annonçait Sainte Anne à Nicolazic en 1624 !

Ste Anne, et Marie, sont des maillons inséparables de ce peuple de l'Ancien Testament dont David fut le grand roi et dont Jésus fut appelé le Fils comme dit l'Évangéliste Luc au chapitre 1, verset 32. Après l'éclipse de la royauté temporelle, c'est par Anne et Marie que va passer cette royauté, ou plutôt ce « *royaume de Dieu* » que Jésus va inaugurer !... Anne et Marie sont les maillons inséparables et indispensables dans la magnifique histoire de l'ALLIANCE de Dieu avec l'homme !

1954 – 2004

50^e ANNIVERSAIRE DE LA CONSECRATION DE LA BRETAGNE A LA VIERGE IMMACULEE

Anne et Marie sont des relais vers Jésus : le vrai roi, le Messie qui accomplit toutes les promesses de Dieu à son Peuple ! Pour nous, il est le seul vrai roi, le consacré du Père, celui qui a reçu l'onction ! Et notre baptême nous a incorporés à lui ; nous sommes membres de son corps en Eglise ! Le renouvellement de la consécration de la Bretagne à Marie qui se fera le 26 Juillet prochain, est signe de la prise de conscience que nous appartenons à Dieu par le baptême et la confirmation !

C'est Mgr Jacques Perrier, l'Évêque de Tarbes-Lourdes qui présidera le Pardon de Ste Anne, qui du fait de l'anniversaire du 50^e anniversaire de la consécration de la Bretagne à la Vierge Immaculée revêtira un caractère festif particulier !

Jo P. - [Sources](#) : « *Le Pèlerin de Ste Anne* »

Ma prière à Sainte Anne

*Toi qui a conservé dans notre terre bretonne
la sainte image que vénéraient nos aïeux
dans les siècles anciens,
tu as conduit Yvon Nicolazic et ses
compagnons
à la remettre au jour dans ce champ du
Bocenno
où nous arrivons aujourd'hui encore,
par dizaine de milliers, en procession,
pour te dire notre vénération et notre prière :
en contemplant ton visage, à la fois si grave
et si empreint de tendresse maternelle,
nous découvrons le reflet du visage de Dieu,
qui est Amour et Miséricorde.
Sainte Anne, bénie sois-tu !*

Trois Jours de Fête En l'Honneur de Sainte Anne les 24 - 25 - 26 Juillet 2004

Samedi 24 Juillet

Veillée musicale en prélude au Grand Pardon

Dimanche 25 Juillet

11h : Pèlerinage des malades présidé par Mgr Gourvès

15h00 : Chapelet

15h30 : Premières Vêpres de Ste Anne

de 16h à 19h : Confessions dans la basilique

21h30 : Veillée au Parc du Mémorial

Sacrement du Pardon avec confessions individuelles

Evocation des origines du Pèlerinage

Procession aux Flambeaux

Eucharistie sur le Parvis de la Basilique

de 0h à 7h : Basilique ouverte pour une nuit d'Adoration

Lundi 26 Juillet

Grand Pardon de Sainte Anne

10h45 : Procession et Messe Pontificale au Parc du Mémorial

14h : Prière Mariale Multilingue

15h : Vêpres Pontificales

Rencontre Grands-parents et Petits-enfants

Groupe Anne et Joachim



SE NOURRIR C'EST UN DROIT !

INTERVENTION AU COLLEGE SAINT JOSEPH !



Cette année c'est la troisième fois que la direction du collège souhaite que le CCFD intervienne pendant le carême pour sensibiliser les élèves à la solidarité avec les populations les plus pauvres de notre monde.

L'information qu'ils reçoivent des membres de la commission scolaire du CCFD est pour eux un des moyens de marquer concrètement le carême, un carême de partage et de solidarité.

En 2002 et 2003, Yvette Zéo, Jeanne Belzic et moi-même, étions intervenus dans le cadre de la campagne de carême sur le thème "Paix et Développement".

Sollicités à nouveau cette année, nous avons mis à profit le voyage d'immersion de Jeanne pour proposer à la cinquantaine d'élèves de 5^{ième} l'excellent montage diapos illustrant son séjour de l'été 2003 au Rwanda et en République Démocratique du Congo.

Pendant une heure trente, nous avons pu, outre le montage, présenter le CCFD, ses missions et ses actions en partenariat, particulièrement pendant ce temps de carême, axé sur le "Droit à l'Alimentation".



A l'issue de cette intervention nous avons proposé aux enseignantes, en dégustant un café bienvenu, de visiter à l'église l'exposition des 8 panneaux : "Se nourrir est un droit". La proposition acceptée, un planning de visite a été établi et ce sont, à tour de rôle, cinq classes de 5^{ième} et de 6^{ième} que j'ai accueillies à l'église pendant près d'une heure chacune pour leur permettre de découvrir le thème d'année du CCFD, mais aussi de prendre conscience des réalités de notre monde et de la nécessaire solidarité avec les plus déshérités.

J'ai personnellement été très heureux de ces heures passées avec les élèves et leurs enseignantes, de leur participation, de leur attention et de la pertinence de leurs questions.

A la fin de chaque visite je les invitais à nous rejoindre à la messe animée par le CCFD, leur disant combien leur participation nous ferait plaisir. Appel entendu par une trentaine d'entre eux qui ont pris leur part dans la réalisation de la célébration :



- procession avec les cinq continents, le puzzle du monde étant reconstitué dans le chœur
- procession des offrandes avec les cinq denrées (mil, riz, maïs, blé, sucre) représentant les cinq continents, le célébrant en donnant le sens (offrandes symbolisant notre solidarité avec les populations qui en manquent)



- distribution à l'assemblée de pain préalablement béni et de la prière de Pablo Neruda.

Enfin, pour manifester concrètement leur solidarité, l'ensemble des élèves du collège a participé à un pique-nique de partage qui a rapporté la somme de 506 euros, apportant ainsi leur pierre à la construction d'un monde plus humain, plus fraternel, où demain des enfants mangeront à leur faim.

Au nom de l'équipe CCFD de Caudan et de la Commission Scolaire du CCFD j'adresse un chaleureux merci aux élèves du Collège, à sa direction et aux enseignantes.

Lucien Kirion
Responsable de l'équipe CCFD

FÊTES DE LA FOI ...

Le dimanche 16 mai une cinquantaine d'enfants des groupes de catéchèse de CM1-CM2 ont animé la messe de 10h30 (lectures, offrandes, partage de la paix). Avant le Notre Père les enfants de l'Eveil à la Foi sont venus les rejoindre dans le chœur. Le thème de la messe était "je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix" : quelques enfants sont allés porter la paix à l'assemblée avant la communion. Les enfants ont été très heureux de chanter et de prier avec la communauté paroissiale.



Marie Claire Bardouil

Le 20 mai Profession de Foi de 39 jeunes :

Delphine BAUDET
Julien BOLOH
Amélie CARO
Cécile CARON
Floriane CHARUE
François Jérôme DANIEL
Jessica DORE
Marie GESREL
Kévin GICQUEL
Victor HOUPLAIN
Jérôme HUBY
Sylvain HUBY
Julien JEGOUC
Alizée LACROIX
Pierre LE BARON
Floriane LE BOLAY
Marie-Anne LE CHEVILLER
Laëtitia LE DOUSSAL
Florian LE GAL
Mäiwenn LE GAL



Claire LE GLOANEC
Flora LE GUEN
Fanny LE GUILLOCHET
Gaëtan LE MOUELLIC
Thyphaine LE NOELLE
Emilie LE PARC
Joris LOMENECH
Allan MONTES RIVERA
Clément NAHELOU
Elodie OFFREDO
Ludivine PALARIC
Margaux PASSAVANT
Gaëtan PENRU
Nicolas PLUNIAN
Sonia PRIE
Amélie RIO
Anne-Sophie ROCH
Oonna SEGUERS
Nadège TANGUY

... FÊTES DE LA FOI

Le 30 mai Confirmation présidée par le Père Robert Daniel :

Mélanie CHIEB BOUARES
Alexis COBIGO
Jérémy CORDROCH
Kevin DUPRE
Thomas EZANNO
Chloé GUENNEC
Floriane GUILLAS
Alexandre GUILLAUME
J. Louis LE BORGNE
Jérémy LE BOUTER
Thomas LE CARRER

Vincent LE GAL
Camille LE GOUYER
Gautier LE GU EN
Anthony LE LIVEC
Guillaume LE QUELLENEC
Damien LE RET
Stéphane LE SANT
Caroline LE TUAUT
Dinah LUCAS
Elodie SINQUIN
Lise SOULIGNAC



Le 6 juin Première Communion de 33 enfants :

Charline BEAURIN
Cécile BOLOH
Aurélié BOUGER
Jimmy BOUGER
Andréa COBIGO
Julien CORDROCH
Jordan DUPRE
Chloé EVENO
Ophélie FAGES
Akhéane FLEURY
Amandine GESREL
Yoann GICQUEL
Vincent GROLLEAU
Marie JAN
Mélanie LE BOLAY
Justine LE BRAS
François-Régis LE CHEVILLER



Gauthier LE DORZE
Marine LE HEN
Quentin LE HUITOU
Corentin LE LANNIER
Célia LE PEN
Gaëlle LE QUELLENEC
Baptiste LE ROMANCER
Gildas LE V AGUERESSE
Quentin NAHELOU
Blanche PASSAVANT
Manon PENVERNE
Brendan PINNA
Yoan ROUAT
Charlène STEPHANT
Benjamin TERME
Melvyn TOULLIO

Le 13 juin Remise de la Croix à 33 enfants :

Elodie BENGLOAN
Yoann CHARUE
Meghan CHASTAGNER
Aurélien COURIO
Isabelle DORE
Sarah EZANNO
Thomas FILLATRE
Audrey GLOT
Nicolas GUINARD
Maud JAFFREDO
Josépha LAVOCAT

Laora LAVOCAT
Vincent LE BOLAY
Rémi LE BRECH
Jordan LE CORRE
Charline LE DANTEC
Théo LE FLAHAT
Camille LE OUE
Audrey LE PARC
Damien LE PEN
Manon LE STUNFF
Clément LUCAS



Louis MARCEL
Elisa MATHIEU
Paul NOËL
Simon NOËL
Vincent NOUVEL
Mathieu PENRU
Jordan PICARDA
Bryan QUELEN
Coralie RADIN
Jacqueline THEA
Olivier TREHIN

MOUVEMENT PAROISSIAL

Ils sont entrés dans la communauté chrétienne par le baptême :

- 23 mai 2004 **Nicolas METAYER**, fils de Patrice et de Laurence MOTTE
Par. Alexandre DUBOIS - Mar. Sophie AUDRAN
Lisa LE GAL, fille de Ronan et de Patricia NICOLAS
Par. Hubert DANIEL - Mar. Pascale QUERE
- 29 mai 2004 **Nolan ANDREOTTI**, fils de Marc et Karine GANDIN
Par. Grégory SAUVAGE - Magali OFFRETE
Lucie LAVAIL, fille de Frédéric et de Virginie LE HUITOUX
Par. Vincent LE HUITOUX - Mar. Sarah PAUL
Brendan LE GLOANNEC, fils de Jean-Marc et de Sandrine BRUNO
Par. Cyril MENISGE - Mar. Isabelle BERTIN
Romane GAUDEL, fille de Stéphane et de Florence LE CORRE
Par. Marc. LE CORRE - Mar. Françoise GAUDEL
- 05 juin 2004 **Enora BERMOND**, fille de Stéphane et Linda CHAPIN
Par. Serge LE GUELLIC - Mar. Sandrine LORAND
Oriane BERMOND, fille de Stéphane et Linda CHAPIN
Par. Christophe COHAN- Mar. Karine PARE
- 06 juin 2004 **Méline LE HUITOU**, fille de Georges et Isabelle LE SERREC
Par. Jérôme LE GUEN - Mar. Chantal LE GUEHENNEC
- 12 juin 2004 **Killian RETY**, fils de Régis et Christelle PENFORNIS
Par. Laurent RETY - Mar. Magali BROUSTAL
William ROGER, fils de Frédéric et Marjorie QUINA
Par. Mickaël ROGER - Mar. Lauriane GEFFROY
- 13 juin 2004 **Léane VELY**, fille de Fabrice et Véronique NICOL
Par. Patrick VELY - Mar. Corine PENVERNE
Théo SANCHEZ, fils de Dominique et Sophie NOIRBUSSON
Par. Domingo SANCHEZ - Corinne ROYER
Killian FLEGEAU, fils de Jean-Louis et Catherine
Par. Patrick FLEGEAU - Mar. Nathalie LE GOFF
Florian FLEGEAU, fils de Jean-Louis et Catherine
Par. Yannick FLEGEAU - Mar. Méline JEGOUZO



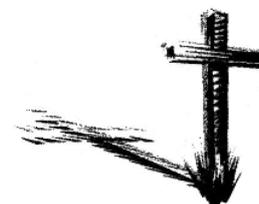
Ils se sont unis devant DIEU :

- 29 mai 2004 Stéphane GAUDEL et Florence LE CORRE
11 juin 2004 Paul SAILOR et Emmanuelle BASSET



Ils nous ont quittés pour la maison du Père :

- 04 mai 2004 René LE GUENNEC, 75 ans, époux de Jeannine COLOMBIER
26 mai 2004 Jean-Marie LE STUNFF, 82 ans.
Armande BARDOUIL, 83 ans, veuve de Yvon CAVIL
01 juin 2004 Marcelle GOASMAT, 83 ans, épouse de Jean BIENVENU
03 juin 2004 Annick LE PARC, 65 ANS, épouse de Mathurin LE MOUILLOUR



Pèlerinage à Lourdes

Pour les adultes et les enfants :

Le diocèse organise tous les ans un pèlerinage à Notre Dame de Lourdes au cours de l'été. Cette année il aura lieu du samedi 21 août au vendredi 27 août, ces dates vont permettre aux enfants qui le désirent d'accompagner leurs parents ou grands-parents.

Les personnes qui envisagent de participer à ce pèlerinage peuvent s'inscrire dès à présent : à la sacristie après les messes,

au presbytère n° **02 97 05 71 24**

ou chez M. Eugène Harnois

2, rue St Joseph à Caudan

Tél. : **02 97 05 72 59**.

Il est demandé de verser un acompte de 15 € par pèlerin lors de l'inscription.

Nous voyagerons en train, le prix du voyage est de 142 € pour les adultes et de 60 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Attention !

Vous qui avez l'intention de participer à ce pèlerinage, inscrivez-vous avant la date limite, la clôture des inscriptions est fixée au jeudi 15 juillet, inscrivez-vous donc avant cette date !

Eugène HARNOIS

Pour les "jeunes" :

DIOCESE DE VANNES

Pèlerinage des Jeunes du Morbihan



13-15 ans

16-17 ans

18-25 ans

LOURDES

Inscription
avant le
15 Juillet
auprès
des relais

**21-27 Août
2004**

Coordination Pastorale Jeunes Morbihan

www.cpj56.org infos@cpj56.org Tél.02.97.68.16.52

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Marie-Françoise LE MOUËLLIC

33, cours de Chazelles – 56 100 LORIENT

AGENDA

Rencontres de préparation pour le baptême :

Vendredi 27 août / Vendredi 25 septembre

Modalités pratiques : Ces rencontres de préparation ont lieu au presbytère de Caudan à 18h30.

DATES À RETENIR :

Dimanche 1^{er} août : **10h30 - Pardon du Trescouët** - (Pas de messe au bourg)

Dimanche 15 août : **10h30 - Assomption**

Dimanche 29 août : **10h30 - Pardon du Nelhouët** - (Pas de messe au bourg)

Dimanche 19 septembre : **10h30 – Messe de la rentrée Paroissiale**

Rappel : Si vous souhaitez faire paraître un article, un témoignage,... dans le bulletin de *Septembre 2004*, merci de le déposer au presbytère avant le **8 septembre 2004 dernier délai**, en précisant "pour le bulletin".

Passé ce délai votre article ne paraîtra que le mois suivant.

N'oubliez pas de signer votre article...

Le comité de rédaction du bulletin se réserve le droit à la parution.

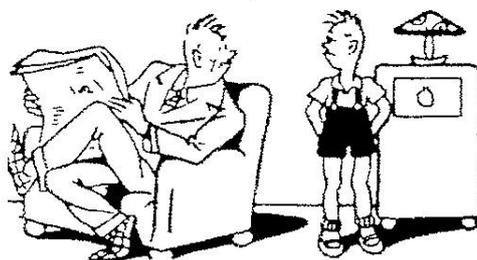
Nota : Le comité de rédaction donnera suite aux courriers qu'il reçoit, sous réserve qu'ils soient signés.

RIONS UN PEU

Commissariat

Au commissariat de police, un inspecteur établit la fiche d'identité d'un prévenu :

- Nous disons donc : nez aquilin, bouche moyenne...
- Non, non, rectifie le prévenu : né à Marseille, Bouches-du-Rhône.



- Papa, y a un copain à l'école qui me dit que je te ressemble...



Dentiste

Comment un dentiste peut-il se ruiner ?
En jouant trop à la roulette !

? Mémoire

Pourquoi les savants ont-ils des trous de mémoire ?
Parce qu'ils se creusent la tête !

Bêtises

Le papa de Toto n'en peut plus, Toto fait trop de bêtises. Il décide d'emmener Toto chez le docteur pour qu'il essaie de le calmer.

- Achetez lui une bicyclette dit le docteur.
- Et il fera moins de bêtises ? demande le papa de Toto
- Non, répond le docteur, mais il ira les faire plus loin.



- J'ai tué un chatvant, je le fais bouillir.
- Alors ?
- Alors... Y bout !
- Chouette !

LE CLOCHER

Bulletin paroissial n° 288	N° d'inscription commission paritaire 71211
Imp. Gérant	Joseph Postic 2, rue de la Libération 56 850 CAUDAN
Abonnement	<u>1 an</u> : (du 1er janvier au 31 décembre) <u>Tarif unique</u> : 10 Euros (65.59 francs)